

PORTAIL GIDAF : TRANSMISSION DES RESULTATS D'AUTOSURVEILLANCE FREQUENTE DES EMISSIONS



07 Novembre
18 Novembre
21 Novembre
25 Novembre



Marseille
Nice
Avignon
Brignoles



1 journée (7h)
9h à 17h



400 € HT adhérent
600 € HT non adhérent
Déjeuner compris

Entreprises : ICPE toute taille

Public :

Ingénieurs et Techniciens de l'industrie en charge de la surveillance des émissions, fédérations professionnelles et inspecteurs des installations classées, laboratoires prestataires de saisie.

Pré-requis : aucun

Contact et inscription : Brigitte REBOURG

Tél 04 91 14 30 77 / Fax 04 91 56 01 91 afip@urip.fr

Ref :

INTER entreprises

Objectifs

- Connaître les éléments contextuels et réglementaires de l'autosurveillance et de la mise en place du site internet de Gestion Informatisée des Données d'Autosurveillance Fréquente (GIDAF).
- Acquérir les connaissances de base pour saisir, exploiter et transmettre les données de surveillance des émissions.

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques et exercices pratiques.
Un support est remis à chaque stagiaire.

Intervenant

Céline LE GRAND - Juriste en Droit de l'Environnement, ENVIRONNEMENT INDUSTRIE.

Programme

Ce programme intègre les évolutions apportées par la [version 4.2](#) de GIDAF !

Contexte réglementaire

- L'autosurveillance réglementaire
 - Pour l'inspection des ICPE (DREAL)
 - Pour le Suivi Régulier des Rejets (Agence de l'eau)
- La création de GIDAF
- Modalités de déclaration au 1er janvier 2015 et évolutions à venir

Site internet GIDAF

- La détermination amont du support de déclaration
 - Cadre de surveillance
 - Structure de surveillance
- L'ergonomie générale du site
- La déclaration
 - Saisie des résultats de mesure par type de déclaration
AS, RSDE, contrôles externes, Légionelles
 - Étude progressive cycle après cycle : de l'initialisation à la validation.
- Les canaux de communication
- L'exploitation des données
 - Exploitation en interne par l'industriel
 - Exploitation en externe

Etude de cas

- Exercice pratique – manipulation de l'outil